

**N° 31/2026 PM**

**Nomenclature : 6.1.1 - Police Municipale**

**ARRÊTÉ DU MAIRE  
DEMANDE TEMPORAIRE DE MODIFICATION DE CIRCULATION  
CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 JUIN 2026**

La Maire de Marsannay-la-Côte, VU :

- Le Code de la Route,
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants,
- L'organisation par la Commune de la cérémonie commémorative au Monument aux Morts à l'occasion de l'hommage des Morts pour la France en Extrême Orient le lundi 8 juin 2026 à 18h45.

**Considérant la nécessité, afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation et dans l'intérêt de la sécurité publique, de régler la circulation.**

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : A TITRE TEMPORAIRE - POUR CAUSE DE MANIFESTATION**

Afin d'assurer la sécurité publique lors de la manifestation, la circulation pourra être momentanément interrompue rue de Mazy (face à la Mairie), le lundi 8 juin 2026, entre 18h30 et 19h15.

Un policier municipal assurera la sécurité du défilé entre le Monument aux Morts et l'accès au parking du Prieuré (300 mètres environ).

**ARTICLE 2 : RECOURS**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ARTICLE 3 : AFFICHAGE ET INFORMATION**

- Madame la Maire de la Commune de Marsannay-la-Côte
  - Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Gevrey-Chambertin
  - Messieurs les Policiers Municipaux
- sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Madame la Maire de la Commune de Marsannay-la-Côte est chargée d'informer ses administrés par voie de publication, notamment d'affichage.

# COMMUNE DE MARSANNAY-LA-COTE

Date : 18 Mai 2026

Folio N° 2026.31V

Ampliation du présent arrêté sera transmise pour information à :

- Monsieur le Responsable du pôle Infrastructures et Transports du Conseil Général de Côte d'Or - Service Transports TRANSCO
- Monsieur le Directeur du Pôle Technique de la Mairie de Marsannay-la-Côte.

Fait à Marsannay-la-Côte, le 18 mai 2026  
Affiché en Mairie le 20 mai 2026

La Maire,

Catherine PAGES

